SERVICES DES DEMANDES DE RÈGLEMENT SPÉCIALES
FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÈGLEMENT POUR COÛT PLUS

Directives à l'intention de l'administrateur

1 Le paiement sera effectué par Green Shield Canada sur réception de ce formulaire de demande de règlement dûment rempli et sera accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de Green Shield Canada pour le montant de la (des) demande(s) de règlement, des frais administratifs de 10 % (minimum de 25,00 $, maximum de 300,00 $), la TPS/TVH et la TVP/TVQ applicables ainsi que les reçus de paiement et la documentation d'origine d'appui, tels que requis en conformité avec les lignes directrices de Revenu Canada.

2. La demande de règlement minimale devant être traitée est de 100,00 $ par employé(e) et ce, en tout temps.

3. Le calcul de la taxe de vente provinciale dépend de la province où l'employé(e) détient un emploi.

4 Envoyer le forfait pour coût plus à Green Shield Canada, C.P. 1606, Windsor, ON N9A 6W1, a/s de Comptabilité

Nom de l'employé(e) / membre du régime	N° d'identification Green Shield Canada		Province où l'emploi est détenu

N° de division de facturation	Nom du client		Province de la compagnie émettant le chèque à Green Shield Canada

Demandes de règlement pour soins médicaux/dentaires (inscrire des lignes supplémentaires au besoin)

Nom du membre de la famille	Relation avec le membre du régime	Date de naissance	Âge	Description de la demande de règlement	Date de la demande de règlement	Montant de la demande de règlement - soins	Montant de la demande de règlement - soins

Total des demandes de règlement pour soins médicaux / dentaires soumis - (a) - (b)

☐ **Envoyer le paiement à l'adresse de l'employé(e) / membre du régime**
ou
☐ **Envoyer le paiement à l'administrateur des demandes de règlement marqué Confidentiel à l'adresse de l'employeur**
☐ ou

Directives spéciales :

Suite à la page suivante

Calcul du chèque

Inscrire le code de la province où est détenu l'emploi (p. ex., ON, QC, AB) ON

Inscrire le nom de la province émettant le chèque (p. ex., ON, QC, AB) ON

Total des demandes de règlement pour soins médicaux [(a) ci-dessus]		-	$	
Total des demandes de règlement pour soins dentaires [(b) ci-dessus]		-	$	
Total des demandes de règlement (minimum de 100 $ par employé(e) / membre du régime			-	$
Frais administratifs à 10% [total des demandes de règlement x 10 %, mimimum de 25 $, maximum de 300 $]			25.00	$
Total des demandes de règlement plus frais administratifs			25.00	$
Taxe sur les primes (Ontario seulement)	2.00%		0.50	$
Taxe sur les primes (Québec et Terre-Neuve seulement)	0.00%		-	$
Taxe de vente provinciale ON=8 %, QC=9 %, SK=6 % (sur le total des demandes de règlement où la province d'emploi est l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan)			-	$
Taxe de vente provinciale du Québec à 9,975 % (sur les frais d'administration plus la taxe sur les primes du QC et NL)			-	$
TPS/TVH '(sur les frais d'administration plus la taxe sur les prime N° de TVH : 102192432	13%		3.25	$
Montant total dû à Green Shield Canada			28.75	$

Avez-vous :

inclus votre chèque au montant de 28.75 $

rempli la feuille de travail requise

inclus les reçus / la documentation d'origine

Date

Signature de l'employé(e) / membre du régime

En signant cette demande de règlement ou en soumettant des reçus, j'atteste que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, complets et exacts. J'autorise Green Shield Canada à échanger des renseignements avec d'autres parties, le cas échéant et seulement aux fins d'administration de la présente demande de règlement ou de confirmation de l'exactitude desdits renseignements.

Date

Signature de la personne autorisée

Écrire le nom et le titre en lettres moulées